

Un mois de mai décisif pour le développement du flamand occidental ?

Le niveau de confiance entre la Région Hauts-de-France et l'Institut de la langue régionale flamande (ANVT-ILRF) n'a jamais été aussi élevé. Le futur Office public du flamand occidental se profile à l'horizon de cet été.

GODEWAERSVELDE. Xavier Bertrand, président des Hauts-de-France, a missionné Valérie Vanhersel-Laporte et Bénédicte Crépel, en vue de la création d'un Office public du flamand occidental (OPFO). « *Le dossier en est actuellement dans sa partie administrative et juridique* », ont annoncé les deux conseillères régionales. Avant l'été, en mai ou juin, il sera soumis au vote du conseil régional.

DES ACTIONS CONCRÈTES

Suite aux réunions de préfiguration de ce futur OPFO, cinq grands axes ont été retenus et à chaque axe l'ANVT-ILRF associe

une action concrète. Côté enseignement, il est prévu la création d'une méthode audio pour l'initiation à la langue flamande. L'élaboration d'un audioguide permettra de dynamiser et favoriser la fréquentation des musées ruraux, et donc l'emploi. L'association propose la prise en charge du surcoût lié à la création en langue régionale de panneaux bilingues.

Côté cohésion sociale, des ateliers de rencontres intergénérationnelles permettront de collecter des dictons simples dans le but de les éditer et de les mettre en scène dans le cadre de fêtes scolaires. La recherche est le cinquième axe du futur OPFO. Avec le concours des archives départementales du Nord, sera mise en œuvre une exposition destinée à mettre en valeur des écrits représentatifs de l'usage du flamand occidental dans les actes officiels à travers le temps.

« Notre institut est arrivé au bout de ses

possibilités de développement. L'investissement actuel de nos bénévoles est considérable : 30 cours hebdomadaires et 10 causeries mensuelles, les initiations scolaires, 4 jours d'animation mensuels au centre de ressources documentaires, et l'équivalent d'un an et demi de travail à temps plein pour la création du dictionnaire », précise Jean-Paul Couché, président. Or les dossiers à entreprendre pour développer la sauvegarde et l'usage de la langue régionale flamande restent énormes.

“ **L'élaboration d'un audioguide permettra de dynamiser et favoriser la fréquentation des musées ruraux, et donc l'emploi.**

« Afin d'arriver à un niveau de professionnalisation des prestations de notre Institut et d'assurer la montée en charge des thématiques de communication et de formation, nous souhaitons recruter deux chargés de mission salariés, dès l'obtention des subventions, soit en mai 2018. » ■

GHISLAIN DUHOT (CLP)

FÉDÉRER LES ÉLUS AUTOUR DE L'ENSEIGNEMENT

L'ANVT-ILRF souhaite fédérer le maximum d'élus autour de la démarche d'obtention de l'ajout du flamand occidental dans la circulaire de l'Éducation nationale relative à l'enseignement des langues et cultures régionales.

Cette circulaire précise que cet enseignement s'applique au basque, au breton, au catalan, au corse ou encore à l'occitan, mais omet le flamand occidental, qui pourtant, lui aussi, appartient « *au patrimoine de la France* ».

L'ANVT-ILRF insiste également sur la nécessité d'obtenir une formation pour enseignants.

« Nous informerons tous les élus de la région du projet d'OPFO, et contacterons le préfet et Valérie Cabuil, nouvelle rectrice de la région académique. »





Membres de l'Institut, présidents d'associations et élus sont sur la même longueur d'onde.